

LE PROGRAMME D'AIDE au personnel

Pour le personnel du

CollègeAhuntsic

Un programme
de services
de consultation
confidentiels
et professionnels
en collaboration avec
le Groupe Renaud

Pour joindre votre programme d'aide
24 heures sur 24, 7 jours sur 7, composez le

1 888 687-9197

**GROUPE
RENAUD**

Décembre 2013

Pour visiter le portail santé et mieux-être mis à votre disposition :

<https://secure.grouperenaud.com/client>

Nom d'utilisateur : COAHUE

Mot de passe : qa6at4k404

Qu'en est-il de la confidentialité ?

La confidentialité est l'une des principales caractéristiques de ce service d'aide. Elle est d'autant plus assurée que le service est fourni par des intervenants tenus au secret professionnel absolu selon les lois et le code de leur ordre professionnel.

Tout contact, information ou conversation entre les parties concernées demeure strictement confidentiel et sans préjudice. En effet, aucun renseignement n'est divulgué sans l'autorisation écrite de la personne qui bénéficie du programme.



Qui offre les services professionnels ?

Le Groupe Renaud est responsable des services d'évaluation et de consultation. Cette organisation regroupe des professionnels sélectionnés pour leur expérience dans l'art d'aider les individus à évaluer et à régler leurs problèmes personnels et professionnels.

CONSULTATIONS CLINIQUES AVEC :

- > Psychologues
- > Travailleurs sociaux
- > Psychothérapeutes
- > Sexologues
- > Conseillers d'orientation

SERVICES-CONSEILS TÉLÉPHONIQUES AVEC :

- > Avocats
- > Comptables
- > Planificateurs financiers
- > Nutritionnistes

Pourquoi avoir recours au PAP ?

Personne n'est à l'abri des difficultés susceptibles d'affecter sa vie personnelle et professionnelle, et ces obstacles peuvent être de plusieurs ordres.

PROBLÈMES PERSONNELS

- > Problèmes conjugaux
- > Problèmes familiaux
- > Troubles émotionnels
- > Dépression ou anxiété
- > Alcoolisme
- > Toxicomanie, pharmacodépendance
- > Cyberdépendance
- > Jeu compulsif
- > Décès d'un proche
- > Troubles alimentaires
- > Autres

PROBLÈMES PROFESSIONNELS

- > Stress, épuisement
- > Difficultés de communication
- > Difficultés de relations interpersonnelles
- > Questionnements professionnels
- > Autres

PROBLÈMES JURIDIQUES

Services-conseils téléphoniques

- > Droit criminel
- > Droit familial
- > Droit immobilier
- > Droit civil

PROBLÈMES FINANCIERS

Services-conseils téléphoniques

- > Endettement
- > Budget
- > Faillite

Votre programme

Tout le personnel admissible du Collège Ahuntsic peut bénéficier de six (6) consultations cliniques incluant une (1) heure de services-conseils téléphoniques pour des motifs juridiques, financiers ou nutritionnels.

Chaque année, vos heures de consultation pourront être renouvelées en date du 1er juillet.

Comment les services sont-ils fournis ?

Il suffit de composer le numéro sans frais 1 888 687-9197 ou faire une demande sur votre **portail santé et mieux être** pour obtenir une aide immédiate et confidentielle. Par la suite, vous pourrez consulter un professionnel de 3 façons :

- > En bureau
- > Par téléphone
- > Par rencontre virtuelle (webcaméra)

Qui assume les coûts ?

Les frais de ce programme d'aide sont entièrement assumés par votre employeur.